

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 janvier 2020, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Rémi Beauguesne  
Benoît Couture                Gilles Gauvreau  
Dominic Lapointe

Est absent : le conseiller Steve Leblanc

Les membres présents forment le quorum.

**2020-01-01                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 - Budget
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 – Adoption du Règlement #510 – taxation 2020
6. Présentation des comptes
7. Avis de motion du règlement #509 – Circulation des véhicules lourds
8. Dépôt et présentation du PROJET de règlement #509 – Circulation des véhicules lourds
9. Avis de motion du règlement #511 Concernant les animaux
10. Dépôt et présentation du PROJET de règlement #511 Concernant les animaux
11. Cotisation annuelle 2020 - ADMQ
12. Cotisation annuelle 2020 – FQM
13. Cotisation annuelle 2020 – FCM
14. Cotisation annuelle 2020 – COMBEQ
15. Adhésion à l'organisme Rando Québec
16. Adhésion 2020 – TVCBF
17. Coopérative de Solidarité – Maintien des services à Ham-Nord – montant de 120,000\$ en « parts privilégiées »
18. Demande à la Régie des 3 Monts – partage des coûts pour réparation d'un point d'eau
19. Classique des Appalaches 2020
20. Dépôt – Plan triennal 2020-2023 de répartition et de destination des immeubles de la CSBF

21. Viridis Environnement – Offre de services pour disposition des boues en sac des étangs aérés
22. Projet d’affichage sur la sensibilisation liées aux risques de la circulation en milieu agricole
23. Offre de services - balancement hydraulique, la révision du plan d’intervention (P.I.) et l’optimisation des jeux d’eau
24. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2020
25. Liste des contrats 2019 – Dépôt à la table du conseil
26. Demande d’aide financière – Carnaval 2020
27. Lancement d’un Appel d’Offres – Projet du réducteur de pression
28. Correspondance
  - a) Présentation des nombreuses cartes de souhaits des fêtes reçues;
  - b) Lettre de remerciement reçue de la Fondation « À notre Santé ».
28. Période de questions
29. Clôture de séance

**2020-01-02                    Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 2 décembre 2019 soit accepté, tel que rédigé.

**2020-01-03                    Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 (Budget)**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 (Budget) soit accepté, tel que rédigé.

**2020-01-04                    Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 (Adoption du Règlement #510 – Taxation 2020)**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 (Adoption du Règlement #510 – Taxation 2020) soit accepté, tel que rédigé.

**2020-01-05                    Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 160,445.09\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2020-01-06            Avis de motion – Règlement #509 concernant la circulation des véhicules lourds**

Le conseiller Rémi Beuchesne donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 509 concernant la circulation des véhicules lourds.

**2020-01-07            Présentation et dépôt du PROJET de Règlement #509 concernant la circulation des véhicules lourds**

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Rémi Beuchesne présente et dépose le PROJET de Règlement 509 concernant la circulation des véhicules lourds. Il est fait mention par le secrétaire-trésorier qu'aucun coût n'est relié à ce règlement pour la municipalité.

**2020-01-08            Avis de motion – Règlement #511 concernant les animaux**

Le conseiller Gilles Gauvreau donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 511 concernant les animaux.

**2020-01-09            Présentation et dépôt du PROJET de Règlement #511 concernant les animaux**

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Dominic Lapointe présente et dépose le PROJET de Règlement 511 concernant les animaux. Il est fait mention par le secrétaire-trésorier qu'aucun coût n'est relié à ce règlement pour la municipalité.

**2020-01-10            Cotisation annuelle 2020 - ADMQ**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** défrayer le coût de la cotisation annuelle (incluant l'assurance) du directeur général à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) d'un montant de 852\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-11            Cotisation annuelle 2020 - FQM**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** défrayer le coût de la cotisation annuelle à la FQM (Fédération québécoise des municipalités) d'un montant de 1,103.57\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-12**                    **Cotisation annuelle 2020 - FCM**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** défrayer le coût de la cotisation annuelle à la FCM (Fédération canadienne des municipalités) d'un montant de 295.54\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-13**                    **Cotisation annuelle 2020 - COMBEQ**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** défrayer le coût de la cotisation annuelle à M. Bobby Dubois et M. Patrick Duchaîne à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) d'un montant total de 615\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-14**                    **Adhésion 2020 à l'organisme Rando Québec**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ADHÉRER** à l'organisme Rando Québec ayant pour mission le développement et la pérennisation des sentiers et de l'activité pédestre au Québec d'un montant de 200\$ et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-15**                    **Adhésion 2020 à la TVCBF**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ADHÉRER** à la TVCBF (Télévision Communautaire des Bois-Francs) d'un montant de 25\$ et d'en autoriser le déboursé.

**2020-01-16**                    **Coopérative de Solidarité – Maintien des services à Ham-Nord – Montant de 120,000\$ en « parts privilégiées »**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord alloue une somme de 120,000\$ (sous forme de « parts privilégiées ») au projet de la « Coopérative de Solidarité – Maintien des services à Ham-Nord », projet visant à l'acquisition du Garage Taschereau par la COOP afin d'assurer le maintien des services d'essence et de mécanique à Ham-Nord;

**D'AUTORISER** M. Mathieu Couture, directeur général, à procéder au transfert bancaire de 120,000\$ de la municipalité vers la COOP lorsque l'ouverture du compte bancaire de celle-ci sera effectuée.

**2020-01-17**                    **Demande à la Régie des 3 Monts – partage des coûts pour réparation d'un point d'eau**

**CONSIDÉRANT QUE** lors d'une intervention à l'automne 2019 du service incendie de la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts, un ravitaillement au point d'eau sur la Route 216 Ouest (Ferme Sélexie, à proximité de la limite Ham-Nord/St-Adrien) a eu lieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de ce ravitaillement, le camion (et le conducteur) de la Régie a éprouvé des difficultés pour le pompage de l'eau, de sorte que le camion a quitté le chemin pour se rapprocher du point d'eau et qu'en se rapprochant du point d'eau, cela a causé des bris au terrain du propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la borne incendie est sous la responsabilité de la municipalité du Canton de Ham-Nord;

**CONSIDÉRANT QUE** cette borne incendie sert également de point d'eau pour la municipalité de St-Adrien, étant située à l'extrémité du territoire de Ham-Nord en direction de St-Adrien;

**CONSIDÉRANT QUE** les bris ont toutefois été causés par une opération du service incendie lors d'une intervention puisque si le camion était resté dans le chemin, les bris auraient été évités;

**CONSIDÉRANT QUE** la réparation et l'amélioration de l'accès au point d'eau a été fait pour la somme de 1,355\$ (taxes incluses);

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés en concertation avec le chef pompier afin de nous assurer que ceux-ci répondaient aux besoins du service incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont servis à réparer les bris et également, à améliorer la situation pour le futur;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, selon son interprétation de la situation, croit qu'une partie de la responsabilité (et donc du coût de la facture) se devrait d'être assumé par la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE DEMANDER** à la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts et à la municipalité de St-Adrien de partager 1/3, 1/3, 1/3 le coût des travaux de réparation et d'amélioration de l'accès au point d'eau.

**2020-01-18**                    **Classique des Appalaches 2020 - Autorisation du droit de passage**

**ATTENDU QUE** l'événement *La Classique des Appalaches* a été créé pour permettre aux cyclistes de l'est du Canada et du Nord-Est des États-Unis d'allonger

et de conclure la saison avec l'une des courses les plus difficiles en Amérique du Nord ;

**ATTENDU QUE** les circuits de la *Classique des Appalaches* traverseront plusieurs municipalités le 29 août 2020 ;

**ATTENDU QU'**un tel événement exige une bonne collaboration avec les municipalités touchées par l'événement ;

**ATTENDU QUE** pour assurer la sécurité de tous les participants et des bénévoles impliqués dans l'organisation, le Ministère des transports (MTQ) doit obtenir l'autorisation des municipalités concernées dans le projet ;

**ATTENDU QUE** des démarches seront ensuite faites avec le comité organisateur et les municipalités pour planifier l'événement efficacement et de façon sécuritaire.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise le passage de cyclistes sur des portions de ses routes pour l'événement *La Classique des Appalaches* le 29 août 2020 ;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord s'engage à collaborer avec le comité organisateur de la *Classique des Appalaches* afin de planifier le bon déroulement de l'événement ;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord mandate M. Patrick Duchaine pour la coordination de l'événement avec les divers intervenants.

**2020-01-19**                    **Dépôt – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSBF (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023)**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire des Bois-Francis (CSBF) pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 afin que ce plan soit soumis pour consultation auprès de toute municipalité dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la CSBF.

**2020-01-20**                    **Viridis environnement - Offre de services pour disposition des boues en sac des étangs aérés**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un contrat à l'entreprise Viridis environnement pour la disposition complète des boues en sacs des étangs aérés. Ce mandat comprend l'échantillonnage et analyses agronomiques complètes ainsi que le permis, chargement, transport, épandage et suivi des boues des sacs et disposition de sac à l'enfouissement au montant de 10,800\$ + taxes.

**2020-01-21**                    **Projet d'affichage sur la sensibilisation liées aux risques de la circulation en milieu agricole**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE PROCÉDER** à l'acquisition et la mise en place de 2 panneaux d'affichage sur la sensibilisation liées aux risques de la circulation en milieu agricole sur la Route 216 Ouest et d'obtenir au préalable l'autorisation requise du MTQ.

**2020-01-22                    Offre de services - balancement hydraulique, la révision du plan d'intervention (P.I.) et l'optimisation des jeux d'eau**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un contrat à la firme Stantec pour un mandat visant à effectuer un balancement hydraulique de notre réseau d'aqueduc, à faire la révision de notre plan d'intervention (P.I.) et faire l'étude d'optimisation des jeux d'eau au montant de 13,995\$ + taxes.

**2020-01-23                    Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord appui les journées de la persévérance scolaire 2020 (du 17 au 21 février) en s'engageant à participer activement tout au long de l'année aux activités scolaires et parascolaires des élèves, soit par la mise à la disposition gratuitement des infrastructures municipales, soit en assumant le coût de certaines activités.

**2020-01-24                    Liste des contrats 2019 – Dépôt à la table du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2,000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25,000\$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant et l'objet du contrat (art. 961.4(2) du Code Municipal).

**2020-01-25                    Carnaval 2020 - Demande du Comité organisateur**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 500 \$ au Comité organisateur du Carnaval 2020 et d'en autoriser le paiement.

2020-01-26

**Lancement d'un Appel d'Offres – Projet du réducteur de pression**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'AUTORISER** le lancement de l'appel d'offres public #3 pour le projet de remplacement du réducteur de pression.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. De la présentation au conseil des nombreuses cartes de souhaits des Fêtes reçues;
2. D'une lettre de remerciements reçue de la Fondation « À notre Santé »;
3. D'une discussion avec l'assistance sur la mise à jour du projet de maintien du service de l'essence par la création d'une Coopérative de Solidarité.

Le maire lève l'assemblée à 20h30.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.